Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 971

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La Hongrie à l'heure anglaise

Comme dit mon ami Pierre, la grande différence entre l'Est et l'Ouest, c'est qu'à l'Est on vous dit: «Ferme ta gueule!» et qu'à l'Ouest c'est plutôt «Cause toujours!»

Il semblerait toutefois que la Hongrie se dégage peu à peu de ce dilemme — ce dont j'avais déjà eu l'impression en 1984, comme touriste; puis en 1988 et encore ce printemps 1989, envoyé par Pro Helvetia et invité par l'Université de Pécs.

Je me suis donc rendu, la semaine passée, à Berne, à l'Ambassade de Hongrie. J'y ai été reçu par l'ambassadeur, M. Hajdu (qui n'est malheureusement pas parent du sculpteur Hajdu, l'un des grands de notre temps), un homme courtois et ouvert, qui m'a dit deux choses intéressantes (parmi d'autres): premièrement, que la Hongrie compte sur son territoire 400'000 Tziganes, parfois nomades et le plus souvent illettrés; deuxièmement — et ceci nous touche de près — que le russe n'étant plus désormais langue obligatoire, on prévoit que bon nombre de jeunes Hongrois et Hongroises choisiront désormais l'anglais ou l'allemand. Ou le français! Or, il semblerait que les USA ont déjà mis sur pied un *program* prévoyant l'envoi de 500 enseignants — professeurs de *high schools* et d'universités — pour permettre aux Hongrois d'apprendre l'anglais... Quant à la France, il semblerait qu'elle tergiverse...

Quant à nous... Comme je le disais, par deux fois j'ai pu me rendre en Hongrie, à Pécs, la première fois pour y présenter quelques auteurs suisses romands; la seconde, pour participer à un colloque sur la francophonie (en compagnie du romancier Jean-Pierre Monnier, du poète Pierre-Alain Tâche, des professeurs Bridel et Francillon, et de Mlle Delacrétaz, du Centre de Recherches sur la littérature romande de l'Université de Lausanne) — le tout subventionné par Pro Helvetia. Voilà qui est admirable! Espérons que cet effort sera poursuivi et développé, sinon nous (je veux dire: les francophones) serons mangés tout crus, et il ne nous restera que les yeux pour pleurer!

Je reprochais à certains adversaires de l'initiative *Suisse sans armée* de dire n'importe quoi, d'y voir une manœuvre de Moscou, de ne pas entrer en matière, répondre sérieusement à des hommes comme Frisch ou Dürrenmatt, dont il n'est pas absolument prouvé qu'ils sont des imbéciles ou des vendus... On pourrait me retourner le compliment...! Examinons donc: admettons que l'initiative représente un grand danger pour notre pays: admettons que consciemment ou inconsciemment, les initiateurs sont manipulés de l'extérieur... A qui la faute? Rappelez-vous toutes ces années passées: initiative visant à réduire les dépenses militaires: cris de putois, les pieds contre le mur; initiative visant à interdire l'introduction de l'arme atomique: cris de putois, les pieds contre le mur; initiative visant à soumettre les dépenses militaires à un contrôle populaire: idem. Première initiative pour un service civil: même cinéma. Seconde initiative pour un service civil: itou. Et même lorsque, très modestement, les socialistes ont proposé un pacifiste déclaré, Villard, pour faire partie de la Commission militaire du National — un membre sur douze ou seize, je ne sais plus — barrage, cris de putois, refus. Fort bien. Vous tenez absolument à poursuivre en famille votre petite belote. Alors ne vous étonnez pas d'une initiative fort maximaliste, c'est vrai: je dirais même: outrancière. C'est vous qui l'avez voulu. Derrière l'initiative *Suisse sans armée*, il n'y a pas Moscou — il y a votre incapacité de dialoguer. ■

PRATIQUES PATRONALES

Saint patron, donnez-nous...

(*jd*) Marc C. Cappis ne fait pas dans la dentelle. Président de l'Association patronale suisse de la métallurgie, il s'oppose avec vigueur à toute augmentation généralisée des salaires: «L'adaptation automatique au coût de *la vie est un corps étranger dans l'économie de marché*». Mais il ne se contente pas de déclarations. Patron de l'entreprise Huber et Suhner — plus de 1800 salariés — il applique ses principes. La description des rapports qu'il entretient avec ses employés (*Die Weltwoche*, 2 novembre 1989) vaut son pesant d'ethnologie industrielle.

Cappis est fier de sa politique d'information: tous les deux mois il communique à la commission d'entreprise des chiffres détaillés sur la marche des affaires, mais pas un mot sur le bénéfice réel. La négociation avec le syndicat se limite à fixer l'augmentation globale des salaires. La répartition de cette augmentation entre les salariés, c'est l'affaire des cadres. Et chaque employé apprendra en janvier, en lisant sa fiche de salaire, comment sa paie a évolué. Le salaire est calculé sur la base d'une évaluation de la fonction et des qualifications personnelles notées de 1 à 5. Si le contremaître décide de récompenser l'un de ses ouvriers en lui attribuant la note 5, il devra pénaliser les autres car la moyenne par équipe ne doit pas dépasser la note 3.

Dans la métallurgie, les négociations salariales se déroulent au sein des entreprises. En revendiquant haut et fort une augmentation de 8 à 10%, les syndicats ont voulu donner le ton et appuyer l'action de leurs membres dans les commissions d'entreprise. En prenant connaissance des pratiques d'une société telle que Huber et Suhner, on comprend mieux la nécessité d'une campagne bruyante de la part des syndicats. Et l'on ne peut prendre au sérieux l'étonnement des milieux patronaux qui se sentent mis sous pression par l'étalage des revendications syndicales devant l'opinion publique. Avant d'en appeler à un dialogue entre partenaires sociaux *«empreint de bonne foi et de respect d'autrui»* (*Entreprise romande*, 3 novembre 1989), ils seraient bien inspirés de faire le ménage dans leurs rangs. ■